



VINGT-CINQUIÈME ASSEMBLÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE

PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA CINQUIÈME SEANCE

Palais des Nations, Genève
Jeudi 18 mai 1972, à 17 h.40



PRESIDENT : Dr B. D. B. LAYTON (Canada)
Président de l'Assemblée de la Santé

Sommaire

	<u>Page</u>
1. Etat d'avancement des travaux des commissions principales	2
2. Transmission à l'Assemblée de la Santé des rapports des commissions principales	2
3. Programme de travail de l'Assemblée de la Santé	2

Note : Les rectifications au présent procès-verbal provisoire doivent être remises par écrit au Chef du service des Comptes Rendus (Bureau A.271) dans les 48 heures qui suivent la distribution de ce document.

1. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES COMMISSIONS PRINCIPALES

Le Dr SILVA (Nigéria), Président de la Commission A, et le Dr ZOLLER (République fédérale d'Allemagne), Vice-Président de la Commission B, exposent au Bureau l'état d'avancement des travaux de ces commissions.

2. TRANSMISSION A L'ASSEMBLEE DE LA SANTE DES RAPPORTS DES COMMISSIONS PRINCIPALES
(documents A25/50, A25/51 et A25/52)

Le Bureau décide de transmettre à l'Assemblée les premier et deuxième rapports de la Commission A (documents A25/51 et A25/52) ainsi que le troisième rapport de la Commission B (document A25/50).

3. PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ASSEMBLEE DE LA SANTE

Le Bureau établit le programme de travail de l'Assemblée pour le samedi 20 mai. Il est décidé que, si l'Assemblée plénière a achevé l'examen du point 1.12 le vendredi, les commissions principales se réuniront de 9 heures à 13 heures. Dans le cas contraire, une séance plénière aura lieu le samedi matin, afin de terminer la discussion sur le point 1.12; ensuite, les commissions principales reprendront leurs travaux.

Le Bureau fixe ensuite le programme des séances du lundi 22 mai : le matin, réunion des commissions; l'après-midi, la Commission B examinera à 14 h.30 les points 3.3.1, 3.3.2 et 3.3.3 de l'ordre du jour conformément à la résolution WHA24.4; il n'y aura pas de réunion de la Commission A pendant que la Commission B s'occupera de ces points; à 12 h.30, réunion du Bureau.

Le Dr VENEDIKTOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) estime souhaitable qu'à sa prochaine séance la Commission A poursuive ses discussions sur l'éradication de la variole, plutôt que d'aborder l'examen détaillé du programme d'exécution.

D'autre part, il regrette que les projets de résolutions ne soient pas distribués en langue russe et il demande au Directeur général s'il ne serait pas possible d'obtenir une traduction de ces textes en russe.

Le DIRECTEUR GENERAL rappelle que, dans la phase actuelle de l'extension de l'emploi de l'espagnol et du russe à l'Assemblée de la Santé et au Conseil exécutif, les projets de résolutions contenus dans des documents de conférence ne sont pas traduits dans ces langues; seules le sont les résolutions sous leur forme définitive. Il étudiera néanmoins le problème et fera rapport à ce sujet.

Le Dr SILVA (Nigéria), Président de la Commission A, donne au Dr Venediktov l'assurance qu'à sa prochaine réunion la Commission poursuivra ses débats sur l'éradication de la variole.

La séance est levée à 18 heures.